Image not found or type unknown

# maison en succession, changement des serrures

Par **valerie**, le **05/10/2008** à **13:52**

Bonjour,
suite au décés d'une personne de la famille (il y a déjà un an et demi), l'une des héritières dispose seule des clés de la maison empêchant les autres héritiers d'y accéder. Le notaire déclare ne pouvoir absolument rien faire.
Peut-on avec l'aide d'un huissier procéder au changement des serrures afin de procéder au partage des biens qui sont censés s'y trouver encore et demander ensuite la mise en vente de celle-ci.
Y a t-il un texte de loi permettant cette opération dans toute la légalité possible.

Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés